

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 1 de 18

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Cola Cherry Bomb

UFI: TY5S-42Y3-T00W-PH20

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Aroma

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Culami GmbH & Co. KG
Rue: Grimbergstrasse 10-12
Lieu: D-45889 Gelsenkirchen
Téléphone: 0209/17765011
e-mail: support@culami.com
Interlocuteur: Philip Behrendt

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 0361/730 730**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 2 de 18

P403+P235

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208

Contient Lime Oil, Orange Oil, Cinnamon Oleoresin, p-Anisyl alcohol, (R)-p-mentha-1,8-diène, citral. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 3 de 18

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64-17-5	alcool éthylique, éthanol			2 - < 5 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			
121-33-5	Vanilline			2 - < 5 %
	204-465-2		01-2119516040-60	
	Eye Irrit. 2; H319			
104-21-2	p-Anisyl acetate			2 - < 5 %
	203-185-8		01-2120104878-50	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
50-21-5	Lactic acid			1 - < 2 %
	200-018-0		01-2119548400-48	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H318			
100-52-7	aldéhyde benzoïque, benzaldéhyde			1 - < 2 %
	202-860-4	605-012-00-5	01-2119455540-44	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Chronic 3; H332 H302 H315 H319 H335 H412			
8008-57-9	ORANGE OIL			0,1 - < 1 %
	616-926-9			
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410			
8008-26-2	Lime Oil			0,1 - < 1 %
	616-919-0			
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410			
8028-48-6	Orange Oil			0,1 - < 1 %
	232-433-8		01-2119493353-35	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H410			
8007-80-5	Cinnamon Oleoresin			0,1 - < 1 %
	616-916-4			
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1; H312 H315 H317			
105-13-5	p-Anisyl alcohol			0,1 - < 1 %
	203-273-6			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1B; H302 H318 H317			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			0,1 - < 1 %
	227-813-5	601-029-00-7	01-2119529223-47	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H400 H410			
5392-40-5	citral			0,1 - < 1 %
	226-394-6	605-019-00-3	01-2119462829-23	
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 4 de 18

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
64-17-5	200-578-6	alcool éthylique, éthanol	2 - < 5 %
		par inhalation: CL50 = 124,7 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 10470 mg/kg	
121-33-5	204-465-2	Vanillin	2 - < 5 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3300 mg/kg	
104-21-2	203-185-8	p-Anisyl acetate	2 - < 5 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg	
50-21-5	200-018-0	Lactic acid	1 - < 2 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3543 mg/kg	
100-52-7	202-860-4	aldéhyde benzoïque, benzaldéhyde	1 - < 2 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = ca. 1430 mg/kg	
8028-48-6	232-433-8	Orange Oil	0,1 - < 1 %
		dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
8007-80-5	616-916-4	Cinnamon Oleoresin	0,1 - < 1 %
		dermique: ATE = 1100 mg/kg	
105-13-5	203-273-6	p-Anisyl alcohol	0,1 - < 1 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	
5989-27-5	227-813-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	0,1 - < 1 %
		par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg	
5392-40-5	226-394-6	citral	0,1 - < 1 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = ca. 6800 mg/kg	

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 5 de 18

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Arôme

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 6 de 18

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 7 de 18

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
64-17-5	alcool éthylique, éthanol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	950 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	343 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	114 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	206 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	87 mg/kg p.c./jour
50-21-5	Lactic acid			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	592 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	296 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	35,4 mg/kg p.c./jour
100-52-7	aldéhyde benzoïque, benzaldéhyde			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	9,8 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	9,8 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	1,14 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	4,9 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	4,9 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,67 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,67 mg/kg p.c./jour
8028-48-6	Orange Oil			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	31,1 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	8,89 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		dermique	local	0,1858 mg/cm²
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	7,78 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	4,44 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	local	0,0929 mg/cm²
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	4,44 mg/kg p.c./jour
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	66,7 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	9,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	16,6 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	4,8 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	4,8 mg/kg p.c./jour
5392-40-5	citral			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	9 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	1,7 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 8 de 18

Salarié DNEL, à long terme	dermique	local	0,14 mg/cm²
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,7 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	1 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	local	0,14 mg/cm²
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,6 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	
Eau douce		0,96 mg/l
Eau de mer		0,79 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,6 mg/kg
Sédiment marin		0,63 mg/kg
121-33-5	Vanillin	
Eau douce		0,118 mg/l
Eau de mer		0,012 mg/l
Sédiment d'eau douce		58,22 mg/kg
Sédiment marin		5,822 mg/kg
50-21-5	Lactic acid	
Eau douce		1,3 mg/l
100-52-7	aldéhyde benzoïque, benzaldéhyde	
Eau douce		0,002 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,022 mg/kg
Sédiment marin		0,002 mg/kg
8028-48-6	Orange Oil	
Eau douce		0,0054 mg/l
Eau de mer		0,00054 mg/l
Sédiment d'eau douce		1,3 mg/kg
Sédiment marin		0,13 mg/kg
Sol		0,261 mg/kg
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	
Eau douce		0,014 mg/l
Eau de mer		0,0014 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,85 mg/kg
Sédiment marin		0,385 mg/kg
5392-40-5	citral	
Eau douce		0,007 mg/l
Eau de mer		0,001 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,125 mg/kg
Sédiment marin		0,013 mg/kg
Sol		0,021 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 9 de 18

**Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Liquide
Couleur: incolore
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition
et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point d'éclair: 29 °C ASTM D 93

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable

gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé

Densité (à 20 °C): 1,0206 g/cm³

Hydrosolubilité: facilement soluble

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 10 de 18

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

non déterminé

Densité de vapeur relative:

non déterminé

Taux d'évaporation:

non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:

non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 11 de 18

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	alcool éthylique, éthanol				
	orale	DL50 mg/kg 10470	Rat	ECHA	OECD Guideline 401
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l 124,7	Rat	ECHA	OECD Guideline 403
121-33-5	Vanillin				
	orale	DL50 mg/kg 3300	Rat	ECHA	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg > 2000	Rat	ECHA	OECD Guideline 402
104-21-2	p-Anisyl acetate				
	cutanée	DL50 mg/kg > 2000	Rat	ECHA	OECD Guideline 402
50-21-5	Lactic acid				
	orale	DL50 mg/kg 3543	Rat	ECHA	EPA OPP 81-1
	cutanée	DL50 mg/kg > 2000	Lapin	ECHA	EPA OPP 81-2
100-52-7	aldéhyde benzoïque, benzaldéhyde				
	orale	DL50 mg/kg ca. 1430	Rat	ECHA	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg > 2000	Lapin	ECHA	
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			
8028-48-6	Orange Oil				
	orale	DL50 mg/kg > 5000	Rat	ECHA	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg > 5000	Lapin	ECHA	OECD Guideline 402
8007-80-5	Cinnamon Oleoresin				
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
105-13-5	p-Anisyl alcohol				
	orale	ATE 500 mg/kg			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène				
	orale	DL50 mg/kg > 2000	Rat	ECHA	OECD Guideline 423
5392-40-5	citral				
	orale	DL50 mg/kg ca. 6800	Rat	ECHA	
	cutanée	DL50 mg/kg > 2000	Rat	ECHA	

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 12 de 18

Effets sensibilisants

Contient Lime Oil, Orange Oil, Cinnamon Oleoresin, p-Anisyl alcohol, (R)-p-mentha-1,8-diène, citral. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 13 de 18

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	alcool éthylique, éthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 15400 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	ECHA	other: EPA-660/3-75-
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r ca. 22000 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 5012 mg/l	48 h	Ceriodaphnia dubia	ECHA	other: ASTM E729-80
	Toxicité pour les algues	NOEC 7890 mg/l	2 d	Chlamydomonas sp.	ECHA	OECD Guideline 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 9,6 mg/l	2 d	Daphnia magna	ECHA	Follows the basic me
121-33-5	Vanillin					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 57 mg/l	96 h	Pimephales promelas	ECHA	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 120 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 36,79 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 10 mg/l	21 d	Daphnia magna	ECHA	other: OECD 202
104-21-2	p-Anisyl acetate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 13,1 mg/l	96 h	Danio rerio	ECHA	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 59,9 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 31 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA	OECD Guideline 202
50-21-5	Lactic acid					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 130 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	ECHA	Method: other: EPA-6
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 750 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA	Method: other: EPA 6
	Toxicité bactérielle aiguë	(> 100 mg/l)	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	ECHA	OECD Guideline 209
100-52-7	aldéhyde benzoïque, benzaldéhyde					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 12,4 mg/l	96 h	Pimephales promelas	ECHA	other: ASTM E729
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,22 mg/l	7 d	Pimephales promelas	ECHA	
8028-48-6	Orange Oil					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,62 mg/l	48 h	Daphnia sp.	Company in-house mod	OECD Guideline 202
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,72 mg/l	96 h	Pimephales promelas	ECHA	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,32 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,307 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA	OECD Guideline 202

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 14 de 18

	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,37 mg/l	8 d	Pimephales promelas	ECHA	OECD Guideline 212
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,08 mg/l	21 d	Daphnia magna	ECHA	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(209 mg/l)	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	ECHA	OECD Guideline 209
5392-40-5	citral					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 6,78 mg/l	96 h	Leuciscus idus	ECHA	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 103,8 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	ECHA	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 6,8 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA	
	Toxicité bactérielle aiguë	(ca. 160 mg/l)	0,5 h	activated sludge, domestic	ECHA	OECD Guideline 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
64-17-5	alcool éthylique, éthanol			
	OECD 301B	97 %	28	
	Biodégradable.			
121-33-5	Vanillin			
	OECD 301C	97 %	14	
	Biodégradable.			
104-21-2	p-Anisyl acetate			
	OECD 301D	70 %	28	
	Biodégradable.			
100-52-7	aldéhyde benzoïque, benzaldéhyde			
	Boue activée	100 %	19	
	Biodégradable.			
8028-48-6	Orange Oil			
	OCDE 302 C	75 %	28	ECHA
	Biodégradable.			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			
	OECD 301D	80 %	28	
	Biodégradable.			
5392-40-5	citral			
	OECD 301C	95 %	28	
	Biodégradable.			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 15 de 18

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	-0,35
121-33-5	Vanillin	1,17
104-21-2	p-Anisyl acetate	1,9
50-21-5	Lactic acid	-0,6
100-52-7	aldéhyde benzoïque, benzaldéhyde	1,4
8028-48-6	Orange Oil	2,78 - 4,88
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	4,38
5392-40-5	citral	2,76

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	1	Cyprinus carpio	ECHA
8028-48-6	Orange Oil	1,502 - 2,597		ECHA
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	908,5		Other company data (
5392-40-5	citral	89,72		Department of Produc

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1197
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 16 de 18



Code de classement: F1
 Dispositions spéciales: 601 640E
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 Quantité exceptée: E1
 Catégorie de transport: 3
 N° danger: 30
 Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1197
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 3



Code de classement: F1
 Dispositions spéciales: 601 640E
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 Quantité exceptée: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1197
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: EXTRACTS, FLAVOURING, LIQUID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 223, 955
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 Quantité exceptée: E1
 EmS: F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1197
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: EXTRACTS, FLAVOURING, LIQUID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: III

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 17 de 18

Étiquettes:

3



Dispositions spéciales:

A3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

10 L

Passenger LQ:

Y344

Quantité exceptée:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366

IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2010/75/UE (COV): 89,834 % (916,846 g/l)

2004/42/CE (COV): 90,538 % (924,031 g/l)

Indications relatives à la directive

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cola Cherry Bomb

Date de révision: 08.12.2020

Code du produit: KB508

Page 18 de 18

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient Lime Oil, Orange Oil, Cinnamon Oleoresin, p-Anisyl alcohol, (R)-p-mentha-1,8-diène, citral. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)